



L'Ascension, le 11 janvier 2021

CORONAVIRUS (COVID-19) : SUIVI DE LA SITUATION – CONFINEMENT GÉNÉRAL

Suite à l'annonce du gouvernement, le 6 janvier 2021, décrétant un confinement général et édictant les mesures à suivre durant la période du 9 janvier au 8 février 2021, nous désirons vous informer concernant les services de la municipalité.

Accès aux services de la municipalité

Le bureau municipal est fermé au public jusqu'à nouvel ordre.

La majorité des services de la municipalité étant décrétés comme essentiels ou pouvant se faire par télétravail, les employés demeurent à la disposition des citoyens, de façon restreinte, par courriel ou par téléphone en prenant soin de laisser un message vocal. Vous trouverez les coordonnées des employés sur notre site web à l'adresse suivante : <http://www.municipalite-lascension.qc.ca/nous-joindre/#equipe>

Nous comprenons que cette situation particulière peut créer des insatisfactions, mais sachez que chacun de nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous servir le mieux et le plus rapidement possible dans les circonstances.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience !

Bibliothèque

Les rayons de la bibliothèque ne sont pas accessibles au public, mais le prêt sans contact demeure disponible. Pour en connaître les modalités, vous pouvez contacter la bibliothèque au 819 275-3027 poste 227 ou au bibliotheque@municipalite-lascension.qc.ca

Afin de respecter le couvre-feu, l'horaire de la bibliothèque a été modifiée de la façon suivante :

- mardi 12 h 00 à 16 h 00 et 17 h 30 à 19 h 30
- jeudi 9 h 00 à 12 h 00
- vendredi 15 h 30 à 19 h 30
- samedi 9 h 00 à 12 h 00

1 poste informatique est disponible pour les citoyens.

Des espaces de travail sont disponibles dans la salle multifonctionnelle pour les étudiants du secondaire qui ont besoin d'une bonne connexion internet ou tout simplement d'un endroit pour pouvoir étudier dans le calme. Un maximum de 4 étudiants peut utiliser ce local en même temps, et ce durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Patinoire

La patinoire extérieure demeure ouverte aux citoyens, mais selon les restrictions suivantes :

- Nombre maximal de personnes à la fois sur la patinoire : 15
- Respecter le plus possible la distanciation physique de 2 mètres
- Activités permises :
 - Patinage libre
 - Hockey LIBRE individuel (pas en équipe)
 - Autres activités avec contacts sporadiques (moins de 15 minutes par jour par personne)
- Local de la maison des jeunes non accessible jusqu'à nouvel ordre. Les utilisateurs de la patinoire devront chausser leurs patins dans leur voiture ou en utilisant les cabanes extérieures de la patinoire



L'Ascension

Afin de respecter le couvre-feu, l'horaire de la patinoire a été modifiée de la façon suivante :

- dimanche 13 h 00 à 18 h 00
- mardi 15 h 00 à 18 h 00
- mercredi 15 h 00 à 17 h 00
- jeudi 18 h 00 à 19 h 30
- vendredi 16 h 00 à 19 h 30
- samedi 13 h 00 à 17 h 00 et de 18 h 00 à 19 h 30

Séance du conseil

Le conseil municipal continue de se réunir mensuellement, tel qu'exigé par la loi. Cependant, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation permet exceptionnellement que ces séances se tiennent à huis clos et par divers moyens de communication permettant d'éviter la rencontre en personne des membres du conseil. En ce sens :

- jusqu'à ce que la situation soit revenue à la normale, les séances du conseil municipal ne sont pas accessibles au public
- si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous invitons à les faire parvenir avant 16h00 le jour de la séance à l'adresse directiongenerale@municipalite-lascension.qc.ca

Pour terminer, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet (www.municipalite-lascension.qc.ca), notre page Facebook (municipalité de L'Ascension – région des Laurentides) ou les babillards situés au Marché Bonichoix, au bureau municipal ou en face de la bibliothèque afin de vous tenir au courant des dernières nouvelles.

Tous ensemble, nous y arriverons. Courage !
